

**NOTICE****Mammyzine 10 g poudre et solvant pour suspension injectable****1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH  
Binger Strasse 173  
55216 Ingelheim/Rhein  
Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots:

Lohmann Pharma Herstellung GmbH  
Heinz-Lohmann-Strasse 5  
27472 Cuxhaven  
Allemagne

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Mammyzine 10 g poudre et solvant pour suspension injectable pour bovins  
Pénéthamate iodhydrate

**3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)****Substance active :**Flacon de poudre :

Iodhydrate de pénéthamate : 10 g

**Excipient :**Flacon de solvant :

Parahydroxybenzoate de méthyle : 1,5 mg

**4. INDICATION(S)**

Traitement du mammites induite par des microorganismes sensibles à la pénicilline.

**5. CONTRE-INDICATIONS**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, pénicilline ou à l'un des excipients.

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Des réactions anaphylactiques peuvent se produire dans de très rares cas. Ces réactions peuvent être fatales.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

## **7. ESPÈCES CIBLES**

Bovins (vaches laitières)

## **8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION**

Voie intramusculaire.

### Posologie:

Jour 1: une dose de 15 mg de pénéthamate iodhydrate/kg de poids corporel (équivalent de 5,5 ml de la suspension reconstituée/100 kg de poids corporel).

Jours 2 et 3: une dose de 7,5 mg de pénéthamate iodhydrate/kg de poids corporel (équivalent de 2,75 ml de la suspension reconstituée/100 kg de poids corporel).

Pour garantir une posologie correcte, le poids corporel doit être déterminé le plus correctement possible afin d'éviter un sous-dosage.

## **9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE**

### Reconstitution:

Reconstituez la suspension en utilisant tout le contenu du flacon de 10 g avec le flacon de 30 ml de solvant fourni. Pour obtenir la dose correcte, utilisez uniquement le flacon de 10 g avec 30 ml de solvant. Bien agiter avant l'emploi.

Voie intramusculaire uniquement. Ne pas administrer par voie intraveineuse.

## **10. TEMPS D'ATTENTE**

Lait : 4 jours.

Viande et abats : 8 jours.

## **11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur l'emballage après EXP.

Durée de conservation après reconstitution : 7 jours dans le réfrigérateur (2-8 °C) / 2 jours à une température ambiante (25 °C).

## **12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**

### Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Afin d'obtenir un résultat optimal, il est important, dans les cas d'infection des trayons, de soutenir le traitement au médicament vétérinaire par une traite fréquente et complète.

### Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Comme avec tous les antibiotiques, une utilisation inappropriée du médicament vétérinaire peut augmenter la prévalence de bactéries résistantes et peut réduire l'efficacité du traitement en raison d'une résistance croisée.

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent induire une hypersensibilité (allergie) après l'injection, l'inhalation, l'ingestion ou un contact cutané. L'hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner des réactions croisées aux céphalosporines et vice versa. Les réactions allergiques à ces substances peuvent être occasionnellement graves. Ne manipulez pas ce médicament vétérinaire si vous savez que vous y êtes sensible, ou si on vous a conseillé de ne pas travailler avec ces préparations. Manipulez ce médicament vétérinaire avec le plus grand soin pour éviter toute exposition, en prenant toutes les précautions recommandées. Si vous développez des symptômes après une exposition, tels qu'un rash cutané, vous devez demander un avis médical et montrer cette mise en garde au médecin. Un gonflement du visage, des lèvres ou des yeux, ou une difficulté à respirer sont des symptômes plus graves qui nécessitent des soins médicaux urgents. Éviter le contact du médicament vétérinaire avec la peau. Lavez-vous les mains après l'emploi.

### Gestation :

Peut être utilisé au cours de la gestation.

### Interaction médicamenteuses ou autres formes d'interaction :

D'une manière générale, des antibiotiques bactéricides ne doivent pas être administrés en même temps que des antibiotiques bactériostatiques.

### Incompatibilités :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

## **13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

## **14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

Mai 2018

**15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Boîte de 10 flacons de poudre (10 g) et de 10 flacons de solvant (30 ml).  
Antibiotique du groupe des pénicillines.

BE-V255351

Sur prescription vétérinaire.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA  
Avenue Ariane 16  
1200 Bruxelles